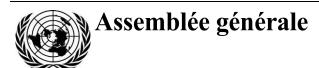
A/res/77/264 a-c



Distr. générale 5 janvier 2023

Soixante-dix-septième session

Point 138 de l'ordre du jour

Projet de budget-programme pour 2023

Résolutions adoptées par l'Assemblée générale le 30 décembre 2022

[sur la base du rapport de la Cinquième Commission (A/77/672, par. 68)]

77/264. **Budget-programme de 2023**

A

Crédits ouverts pour 2023

L'Assemblée générale

Décide que, pour 2023 :

Des crédits d'un montant total de 3 396 308 300 dollars des États-Unis sont ouverts pour les objets suivants :

Chapitre		Montant (dollars des États-Unis)
	Titre I. Politiques, direction et coordination d'ensemble	
1	Politiques, direction et coordination d'ensemble	86 769 400
2	Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	348 510 900
	Total partiel (titre I)	435 280 300
	Titre II. Affaires politiques	
3	Affaires politiques	839 094 400
4	Désarmement	13 835 800
5	Opérations de maintien de la paix	52 878 300
6	Utilisations pacifiques de l'espace	4 757 800
	Total partiel (titre II)	910 566 300





A/RES/77/264 A-C Budget-programme de 2023

Chapitre		Montant (dollars des États-Unis)
	Titre III. Justice internationale et droit international	
7	Cour internationale de Justice	29 110 900
8	Affaires juridiques	63 806 700
	Total partiel (titre III)	92 917 600
	Titre IV. Coopération internationale pour le développement	
9	Affaires économiques et sociales	87 128 800
10	Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement	8 633 800
11	Appui du système des Nations Unies à l'Agenda 2063 de l'Union africaine : L'Afrique que nous voulons	8 695 200
12	Commerce et développement	79 372 300
13	Centre du commerce international	20 457 600
14	Environnement	21 033 600
15	Établissements humains	13 385 100
16	Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale	23 110 500
17	ONU-Femmes	10 614 400
	Total partiel (titre IV)	272 431 300
	Titre V. Coopération régionale pour le développement	
18	Développement économique et social en Afrique	88 119 800
19	Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	55 138 700
20	Développement économique en Europe	37 229 400
21	Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	58 741 200
22	Développement économique et social en Asie occidentale	48 931 500
23	Programme ordinaire de coopération technique	43 374 500
	Total partiel (titre V)	331 535 100
	Titre VI. Droits humains et affaires humanitaires	
24	Droits humains	176 186 300
25	Réfugiés : protection internationale, solutions durables et assistance	44 633 900
26	Réfugiés de Palestine	39 704 000
27	Aide humanitaire	27 125 400
	Total partiel (titre VI)	287 649 600
	Titre VII. Communication globale	
28	Communication globale	101 807 000
	Total partiel (titre VII)	101 807 000
	Titre VIII. Services communs d'appui	
29A	Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité	60 885 200
29B	Département de l'appui opérationnel	96 878 000
29C	Bureau de l'informatique et des communications	53 425 900

2/5 23-00152

Budget-programme de 2023 A/RES/77/264 A-C

Chapitre	e	Montant (dollars des États-Unis)
29E	Administration (Genève)	77 706 400
29F	Administration (Vienne)	19 940 600
29G	Administration (Nairobi)	19 014 600
	Total partiel (titre VIII)	327 850 700
	Titre IX. Contrôle interne	
30	Contrôle interne	22 134 600
	Total partiel (titre IX)	22 134 600
	Titre X. Activités administratives financées en commun et dépenses spéciales	
31	Activités administratives financées en commun	8 214 300
32	Dépenses spéciales	87 688 000
	Total partiel (titre X)	95 902 300
	Titre XI. Dépenses d'équipement	
33	Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	85 471 000
	Total partiel (titre XI)	85 471 000
	Titre XII. Sûreté et sécurité	
34	Sûreté et sécurité	126 952 700
	Total partiel (titre XII)	126 952 700
	Titre XIII. Compte pour le développement	
35	Compte pour le développement	16 491 300
	Total partiel (titre XIII)	16 491 300
	Titre XIV. Contributions du personnel	
36	Contributions du personnel	289 318 500
	Total partiel (titre XIV)	289 318 500
	Total	3 396 308 300

2. Outre les crédits ouverts au paragraphe 1 de la présente résolution, un crédit de 75 000 dollars, à financer par prélèvement sur le revenu accumulé du Fonds de dotation de la Bibliothèque, est ouvert pour 2023 aux fins de l'achat de livres, de périodiques, de cartes et de matériel de bibliothèque et du financement des autres dépenses de la Bibliothèque du Palais des Nations (Genève) conformes à l'objet du Fonds et aux dispositions qui le régissent.

56^e séance plénière (reprise) 30 décembre 2022

23-00152

A/RES/77/264 A-C Budget-programme de 2023

Prévisions de recettes pour 2023

L'Assemblée générale

Décide que, pour 2023 :

Les prévisions de recettes d'un montant total de 321 949 500 dollars des États-Unis sont approuvées comme suit :

Chapi	tre des recettes	Montant (dollars des États-Unis)
1	Recettes provenant des contributions du personnel	291 354 800
2	Recettes générales	30 197 000
3	Services destinés au public	397 700
	Total partiel	321 949 500

- Les recettes provenant des contributions du personnel sont portées au crédit du Fonds de péréquation des impôts, conformément aux dispositions de sa résolution 973 (X) du 15 décembre 1955;
- Les dépenses directement imputables à l'Administration postale de l'Organisation des Nations Unies et les dépenses afférentes aux services destinés aux visiteurs, à la vente de produits statistiques, aux services de restauration et assimilés, à l'exploitation des garages, aux services de télévision et à la vente de publications qui ne sont pas couvertes par le crédit ouvert sont imputées sur les recettes provenant de ces services ou activités.

56^e séance plénière (reprise) 30 décembre 2022

\mathbf{C}

Financement des crédits ouverts pour 2023

L'Assemblée générale

Décide que, pour 2023 :

- Les crédits ouverts d'un montant total de 3 443 427 800 dollars des États-Unis, soit 3 396 308 300 dollars approuvés pour 2023 au paragraphe 1 de la résolution A ci-dessus et 47 119 500 dollars de crédits supplémentaires ouverts pour 2022, qu'elle a approuvés dans sa résolution 76/246 B du 13 avril 2022, sa décision 76/564 du 23 mai 2022 et sa résolution 76/271 du 29 juin 2022, seront financés, conformément aux dispositions des articles 3.1 et 3.2 du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies¹, au moyen des montants suivants:
- 30 594 700 dollars correspondant au montant des prévisions de recettes autres que celles provenant des contributions du personnel approuvées pour 2023 dans la résolution B ci-dessus;

¹ ST/SGB/2013/4 et ST/SGB/2013/4/Amend.1.

4/5 23-00152

Budget-programme de 2023 A/RES/77/264 A-C

b) 195 116 800 dollars, comme indiqué dans le rapport sur l'exécution du budget-programme de 2021², approuvés dans la section VII de sa résolution 77/263 du 30 décembre 2022;

- c) 3 217 716 300 dollars correspondant aux contributions qui seront mises en recouvrement auprès des États Membres en application de sa résolution 76/238 du 24 décembre 2021, relative au barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies;
- 2. Il sera déduit des contributions mises en recouvrement auprès des États Membres, conformément aux dispositions de la résolution 973 (X) du 15 décembre 1955, leur part respective du montant total de 292 390 400 dollars qui sera inscrit au Fonds de péréquation des impôts et qui comprend 291 354 800 dollars se rapportant aux crédits ouverts pour 2023 et 1 035 600 dollars se rapportant aux crédits supplémentaires ouverts pour 2022 qu'elle a approuvés dans sa résolution 76/246 B, sa décision 76/564 et sa résolution 76/271.

56^e séance plénière (reprise) 30 décembre 2022

23-00152 5/5

² A/77/347.